

# MFR DE L'ENTRE DEUX MERS

Centre de Formation Horticole et d'Aménagements Paysagers



## BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS En APPRENTISSAGE Niveau 4

### METIER

Salarié(e) des entreprises des métiers du paysage, employé(e) des collectivités territoriales dans les services "espaces vert et environnement", ouvrier qualifié en entretien de l'espace, chef d'équipe / chef de chantier d'aménagement des milieux naturels

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Créer et entretenir des espaces paysagers et des jardins
- Reconnaître les végétaux, les planter et les entretenir
- Utiliser les machines du paysagiste en sécurité
- Réaliser des ouvrages de maçonnerie paysagère
- Participer concrètement à des chantiers

### PROGRAMME

• Enseignement Général  
Français, éducation socioculturelle, histoire & géographie, anglais, sport, mathématiques, informatique, physique-chimie, connaissance du vivant

• Enseignement professionnel

Histoire des jardins, biologie/écologie, droit du travail

Organisation du chantier d'aménagement paysager

Travaux d'infrastructures paysagères

Techniques d'implantation et entretien de la végétation

Utilisation des matériels et conduite d'engins de l'aménagement paysager

Développement durable en aménagements paysagers

Ce bac pro donne **les compétences** pour étudier et réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien des installations et des infrastructures ou de création d'espaces verts, de jardins, y compris la conception de décors ou d'aménagements intérieurs.

### METHODES PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique (simulations, mises en situation, résolution de problèmes, analyse réflexive, chantiers pédagogiques ...).

La formation théorique est enrichie d'une immersion pratique au sein d'entreprises paysagères afin d'appréhender les savoir-faire.

Les méthodes actives et participatives de formation professionnelle et l'individualisation des apprentissages seront systématiquement recherchées comme outils de formation complétées par une formation alternant regroupements et mises en situation en entreprise.

Accompagnement personnalisé, apports théoriques, démonstrations, questionnements, confrontation entre pairs, vérification des acquis.

### MODALITES D'EVALUATION

Diplôme du Bac Pro Aménagements Paysagers du Ministère de l'Agriculture

50 % en contrôle continu sur l'année (CCF) de formation

50 % en épreuves terminales



67 Rue du Gestas – 33670 LA SAUVE

www.mfr-entredeuxmers.fr

Tél : 05-56-23-01-32

Mail : mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

Siret : 782 011 373 00019

N° activité FC : 72 33 084 53 33

# MFR DE L'ENTRE DEUX MERS

Centre de Formation Horticole et d'Aménagements Paysagers



## BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS En APPRENTISSAGE Niveau 4



### LES + DE LA MFR

- ▶ Formation sauveteur secouriste du travail (SST)
- ▶ CACES ( catégorie 1 R482)
- ▶ Certiphyto (utilisation des produits phytosanitaires)
- ▶ PRAP (Gestes et Postures au travail)
- ▶ Voyages d'étude

### POURSUITE D'ÉTUDES

BTSA " Aménagements Paysagers  
CS " Taille & soin des arbres"

### PRE-REQUIS

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise paysagère.

### MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier de candidature à compléter et à renvoyer à la MFR

### DURÉE :

**Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :**

- 590 heures de formation au CFA lors de la seconde professionnelle
- 630 heures de formation au CFA en deuxième année
- 700 heures de formation en 3ème année

### PUBLIC CONCERNÉ

Le recrutement s'adresse à des jeunes :

- Entrée en Seconde Professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt après une classe de 3ème ou une réorientation.
- Entrée en Première Professionnelle après une Seconde Nature-Jardin-Paysage-Forêt ou être titulaire d'un BPA Travaux Paysagers ou d'un CAPA Travaux Paysagers
- Possibilité de dérogation si autres parcours scolaires

### LE FINANCEMENT ET REMUNERATION APPRENTI

Formation prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO)

Rémunération apprenti	- de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78 % du SMIC

### SUIVI DE L'ACTION

Bilan permettant de mesurer la satisfaction et d'appropriation des participants en fin de formation

### CONTACT

Jean Luc BLANCAND  
jeanluc.blancand@mfr.asso.fr



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

67 Rue du Gestas –33670 LA SAUVE

www.mfr-entredouxmers.fr

Tél : 05-56-23-01-32

Mail : mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

Siret : 782 011 373 00019

N° activité FC : 72 33 084 53 33